



11, Avenue de la Forêt 1202 Genève  
Tél. 022 340 64 80 Fax 022 340 64 82  
E-Mail : [trialogue@infomaniak.ch](mailto:trialogue@infomaniak.ch)  
Site : [www.letrialogue.com](http://www.letrialogue.com)

---

RESEAU DE SOLIDARITE ENTRE RETRAITES, CHOMEURS ET PROFESSIONNELS  
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

## **PV de l'Assemblée Générale 2018**

**Mercredi 6 juin 2018 à 18h**

### Membres du Comité

Présents: Oscar von Burg, Président  
Doris Gorgé, Vice-présidente  
Jean Ladame, Vice-président  
Franca Micali, secrétaire

Anahita Blanc-Meylan - Charles Gorgé - Sylvane Gürbüz - Gabriella Moriello  
Barbara Plitt-Troilo - Dr Bernard de Wurstenberger - Grazia Zanin

Excusés: Victor Chiou, Trésorier, Dr Bernard de Wurstenberger

Non-excusee: Simone Rosset

Nombre de personnes présentes à l'assemblée: env. 30 personnes

---

### Ordre du jour

**1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 juin 2017 (à consulter sur le site du Trialogue)**

Le PV de l'Assemblée générale du 7 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

**2. Bilan de l'année écoulée et perspectives pour 2018**

**– Changement de présidence**

Comme exposé en ouverture du rapport d'activité, Doris Gorgé, après plus de 20 ans d'activité, a souhaité remettre la présidence du Trialogue à Oscar von Burg. Elle souhaite le seconder en tant que Vice-présidente.

Doris remercie vivement Oscar d'avoir accepté cette charge, merveilleuse mais parfois aussi bien lourde et d'endosser les responsabilités dans un moment d'incertitude lié au déménagement de l'association.

Doris remercie toutes les personnes qui ont construit et construisent encore au quotidien le Trialogue avec tant d'humanité. Elle reste à leur service avec son enthousiasme des premiers jours.

Oscar von Burg remercie très sincèrement et chaleureusement Doris pour sa confiance, son amitié et son soutien. Le Trialogue et son président sont très heureux de pouvoir continuer à bénéficier de l'immense expérience de Doris dans tout ce qui touche aux assurances sociales et à l'assurance chômage en particulier, et de pouvoir ainsi continuer à faire de petits miracles.

Oscar von Burg remercie le Comité qui a approuvé sa nomination à l'unanimité dans sa séance du 29 janvier 2018.

- Une charge lourde certes, mais il sait qu'il peut compter sur une équipe formidable de près de 40 personnes, et il les en remercie
- Ce sont les secrétaires, et tous les bénévoles et professionnels qui oeuvrent au quotidien pour accueillir les nombreux consultants et pour leur fournir des prestations aussi diverses que les dossiers de candidature, les consultations juridiques, les cours d'informatique, les impôts, les aides ponctuelles et financières, la résolution de multiples problèmes, le soutien aux indépendants, les magnifiques repas sans oublier le nettoyage et le jardinage et bien entendu l'informatique et la gestion du réseau orchestré magistralement par Charles.
- De nombreux défis nous attendent, le glissement de la précarité vers la pauvreté, la complexification des procédures administratives qui laissent nos consultants dans des situations très difficiles à vivre, et parfois sans revenus, la fracture numérique, mais également le futur déménagement, point développé un peu plus tard dans ce PV, avec pour objectif principal de pouvoir continuer à fournir à la population le même niveau de prestations avec bienveillance.
- Nous sommes bien entendu tous très attachés à ce lieu magnifique, un havre de paix, générateur d'ondes positives, mais nous sommes encore plus attachés à garder l'esprit du Trialogue, exprimé sous forme de vœu par les fondateurs du Trialogue, Doris et Bernard : « Que le Trialogue souvent décrit comme le dernier filet social poursuive son accompagnement professionnel, offre son regard amical et bienveillant et son aide dans des situations d'urgence et qu'il accepte comme au premier jour le risque de se tromper. »
- C'est ce à quoi le nouveau président va consacrer son temps et son énergie, avec l'aide précieuse de toutes et tous.

#### – **Départ à la retraite de Josette Stauffer et Grazia Zanin**

**Grazia** a pris sa retraite en septembre dernier après 18 années de travail et de multiples compétences offertes au Trialogue notamment la tenue exemplaire des comptes, au centime près. Elle connaît les coulisses du Trialogue mieux que quiconque et va continuer à veiller sur lui en restant bénévole. Elle est chaleureusement remerciée par l'assemblée.

**Josette** nous quitte aussi ce mois après 16 années passées au Trialogue, ou elle a accueilli d'innombrables consultants avec doigté et empathie, organisé parfaitement de nombreux événements, sans oublier de nourrir les chats, de vrais psychologues caressés tant et plus par nos consultants. Elle est également chaleureusement remerciée par l'assemblée

#### – **Points forts de l'activité 2017 et perspectives 2018**

Nous reprenons ici quelques points forts de notre activité décrits dans le Rapport d'Activité 2017, avec des constats déjà maintes fois posés sur les trois domaines : Hospice général, prestations complémentaires, et chômage.

- Nous observons encore et toujours la problématique des assistants sociaux à l'Hospice général qui sont cantonnés à faire de la gestion administrative au détriment du suivi social, et qui par un aveuglement administratif, retardent la prise en charge de personnes qui entrent alors dans la zone dangereuse de la précarité, et de la pauvreté.
- L'autre domaine qui nous préoccupe, c'est celui des Prestations complémentaires, avec l'absence d'assistants sociaux, un même dossier qui passe de main en main, et également une grande difficulté à comprendre le plan de calcul des prestations complémentaires.
- Au niveau du chômage, les pénalités pleuvent, avec des conseillers ORP dénonçant tout écart constaté, ce qui constitue de fait un glissement vers la précarité, notamment pour une population très peu au fait des usages des administrations cantonales.
- Pour répondre à toutes les sollicitations de nos consultants, nous pouvons compter sur notre équipe de juristes, une équipe très fluctuante en nombre, mais qui nous permet d'écrire des recours de qualité et de résoudre toutes sortes de problèmes. Cette équipe de juristes nécessite de notre part, et surtout de celle de Doris, un travail de suivi et de coaching.
- Si nous avons en général assez de juristes, nous manquons d'assistantes ou assistants sociaux pour compléter son dispositif et prendre en charge des situations complexes.

Pour la première partie de l'année 2018, nous pouvons mentionner les éléments principaux suivants :

### **Audition du Trialogue par la commission sociale du Grand Conseil au mois d'avril sur les deux objets suivants :**

- PL 12262 – Allocation cantonale complémentaire.  
Cette allocation prolongerait durant 6 mois la participation au salaire au terme des allocations d'initiation au travail pour les chômeurs de 50 ans et +.
- M 2440 - Rente - pont  
Les chômeurs, ayant épuisé leur droit à l'assurance-chômage dans les 3 ans qui précèdent l'âge légal de la retraite, pourraient bénéficier d'une allocation-pont dont la durée totale serait de 18 mois au maximum. La rente-pont leur évitera d'émarger à l'assistance avant leur retraite.

Un grand merci à Doris et Valérie qui ont représenté le Trialogue à cette audition. Les nombreuses questions posées par les membres de cette commission et la durée de l'audition attestent du sérieux et de la grande expérience du Trialogue en la matière.

### **Propositions faites à M. Mauro Poggia concernant des modifications du RIASI**

- L'Hospice devrait pouvoir autoriser une personne à avoir une petite activité indépendante (ex. : marché au puce)
- La franchise sur le revenu devrait avoir lieu pour toute prise d'emploi – actuellement seulement pour un 50 %
- Mr Poggia nous a répondu qu'une révision du RIASI était en cours et qu'i ne manquerait pas de prendre en compte nos propositions tout-à-fait pertinentes.

### **Nouveau site Internet**

Nous sommes en train de finaliser une nouvelle version de notre site Internet, qui sera opérationnel au cours de cet été. Les spécialistes continueront à y trouver notamment le Guide du Chômage, dont plus d'un million de pages sont consultées chaque année.

### **Réorganisation du secrétariat et recherche de bénévoles**

C'est Nathalie Steiner qui vient renforcer le secrétariat, et reprend depuis le 1<sup>er</sup> juin les activités de Josette. Elle va s'occuper également de la tenue des écritures comptables.

Nous avons la chance de pouvoir continuer à bénéficier de l'immense expérience et de l'œil bienveillant de Grazia, en tant que bénévole. Nous remercions Franca, qui en plus des nombreuses activités qu'elle mène avec beaucoup d'efficacité et de gentillesse, a accepté de devenir la secrétaire du Comité.

Nous pensons mettre de côté une provision pour payer le loyer en cas de déménagement, initialement prévu fin 2018. Le déménagement étant retardé de près d'une année, nous avons pu utiliser cette somme à l'engagement à mi-temps, du 1<sup>er</sup> avril au 30 décembre 2018, de Mr Adrian Atodiresei comme manutentionnaire, jardinier, réparateur.

### **3. Déménagement du Trialogue**

Selon les dernières informations en provenance récemment de la GIM, le déménagement de l'association n'est pas prévu avant l'automne 2019.

Nous sommes toujours à la recherche d'un nouveau toit et poursuivons activement nos démarches.

La pétition lancée en automne 2017 et signée par plus de 800 personnes a été envoyée au Conseil Communal. Nous sommes dans l'attente d'être auditionnés par la commission des pétitions.

### **4. Aides financières / Fonds "Béquille" et Micro-Crédit**

- Le Fonds Béquille a permis, en plein accord avec la Charte du Fonds Béquille, de compenser la différence entre le résultat actuel et le budget pour les Aides financières, soit 6'800 francs.
- Nous ne prévoyons pas de faire un appel de fonds en 2019, année qui sera marquée par le déménagement du Trialogue et le besoin en financement, notamment en cas travaux de réaménagement des futurs locaux.
- A fin 2017, le Fonds Béquille est établi à 43'512 Fr et le Fonds Micro-Crédit à 28'950 Fr.

### **5. Approbation des comptes**

- Présentation et analyse des comptes préparés par M. Victor Chiou. Voir document séparé.
- Nous tenons à remercier Victor et Grazia pour leur excellent travail, notamment la présentation des comptes 2017 établis comme souhaité par la Ville de Genève, selon la nouvelle norme GAAP RPC 21.
- Lecture du rapport de l'organe de contrôle : Société fiduciaire et de comptabilité S.A, établi par Madame Costil, directrice. (voir annexe)
- Affectation du Résultat. La perte de CHF 1299 est affectée aux fonds propres de l'association.

Les comptes 2017 sont approuvés à la majorité moins une voix.

## **6. Approbation du rapport d'activité 2017**

Le rapport d'Activité 2017 a été approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

## **7. Budget 2018**

Un léger excédent de CHF 1680 est prévu.

Charges : nous avons à nouveau limité le budget des aides financières à 20'000 fr. Un éventuel dépassement sera pris en charge comme en 2017 par le Fonds Béquille dont c'est la mission.

Un effort est entrepris pour limiter les frais d'achats de nourriture. Ces efforts ont déjà commencé à porter leurs fruits.

Produits : Recherche de nouveaux membres, pour retrouver le niveau de cotisations suffisant, soit un montant de 4200

## **8. Renouvellement du Comité**

Monsieur Jean-Marc Antoine se retire du Comité en raison de ses nombreuses activités. Mr Antoine a dès le début soutenu Le Trialogue et nous le remercions chaleureusement pour son soutien.

Franca Micali est proposée comme secrétaire du Comité en remplacement de Grazia qui reste membre du Comité.

Le Comité proposé, avec Oscar von Burg comme président, selon la liste lue à l'Assemblée Générale, a été réélu à l'unanimité, sous les applaudissements.

## **9. Propositions individuelles**

Aucune proposition individuelle n'a été faite.

Le présent PV sera disponible sur le site du Trialogue.

La séance est levée à 19.00 h pour être suivie d'une collation appréciée par tous.